

Le Sénat veut modifier l'ordonnance marchés publics

Publication : mardi 22 mars 2016 09:04

Le Moniteur.fr, 17 mars 2016

COMMANDE PUBLIQUE

Le Sénat veut modifier l'ordonnance marchés publics

Bénédicte Raku - LE MONITEUR.FR - Publié le 17/03/16 à 17h27

Mots clés : Réglementation



La commission des lois du Sénat a amendé le 16 mars l'ordonnance marchés publics du 23 juillet 2015. L'allotissement est conforté, les marchés globaux et les marchés de partenariat sont plus encadrés. Les offres variables sont supprimées. Le délit de favoritisme est réformé. Mais ces modifications sont loin d'être acquises.



© © Sénat / c. Lerouge - Sénat Hémicycle